

Sławomir Redo, *Narkomania — aspekty prawnokarne i kryminologiczne* [La narcomanie — aspects de droit pénal et criminologiques], Toruń 1979, éd. de l'Université Nicolas Copernic, 188 pages.

Parmi les opinions controversées au sujet de la portée et de la signification de la toxicomanie (narcomanie) en Pologne, et surtout de la toxicomanie des

jeunes, les constatations qui se distinguent par une grande justesse sont celles qui accentuent les changements de ce phénomène, chez nous, au cours des dernières années, consistant en ce que son poids se déplace de la tendance, autrefois alarmante, d'accroissement sur les traits structuraux déterminés, tels que le processus progressif de dépendance englobant les individus qui n'ont pas été en mesure de rompre plus tôt avec cette accoutumance. Ces patients sont sans nul doute bien plus, avancés dans la maladie et par là même — difficiles à guérir.

L'intérêt modéré, mais visible, porté au problème susmentionné dans notre littérature scientifique au cours des dernières années et l'attitude plus froide qu'auparavant envers ce problème, semblent être la solution la plus adéquate. L'ouvrage de S. Redo se situe précisément dans ce courant.

L'ouvrage se compose de 4 larges chapitres créant 3 parties thématiques. La première partie (chapitre I) a un caractère introductif. La deuxième partie concerne la lutte contre la narcomanie à la lumière de notre droit pénal contemporain. La troisième et dernière partie a un caractère criminologique. Elle se compose de deux chapitres, traitant le côté phénoménologique de la toxicomanie (narcomanie) en Pologne (chapitre III) ainsi que de l'étiologie et des conséquences sociales de ce phénomène, cette fois-ci sans limitation territoriale de la portée des considérations (chapitre IV).

Le caractère introductif attribué au 1<sup>er</sup> chapitre, est justifié, si l'on prend en considération la problématique spécifique, et peu connue chez nous, de l'ouvrage. Le 2<sup>e</sup> chapitre, comprenant les considérations du domaine du droit pénal n'éveille pas de réserves du point de vue méthodologique. L'auteur se sert de la réflexion théorique, confronte les points de vue d'autres personnes se prononçant sur un thème défini, considère ce qui est juste dans ces opinions et ce qui est non fondé, cherche des compromis raisonnables et des solutions rationnelles. Le caractère systématique et consciencieux des déductions attire l'attention.

La même méthode a été appliquée par l'auteur dans la partie suivante, criminologique, de l'ouvrage. Ce qui éveille précisément certaines doutes. La réflexion théorique, si féconde et utile dans les constructions d'idées en matière de droit pénal, s'avère peu utile, lorsqu'il faut dire p.ex. de quelle façon et pourquoi l'abus de l'alcool et l'usage des narcotiques co-apparaissent dans les biographies de certains individus. La citation de résultats de recherches étrangères, souvent contradictoires, provenant en partie de différents pays et différentes conditions, menées à l'aide de diverses méthodologies et ensuite, le fait de rechercher par raisonnement logique ou par intuition quels éléments, dans les résultats de ces recherches, sont justes et vrais, ne peut malheureusement fournir des résultats aussi positifs que la procédure analogue adoptée dans l'analyse de certaines constructions du domaine du droit en vigueur. C'est pourquoi, malgré la large érudition de l'auteur en matière de la problématique de l'ouvrage, malgré la justesse du raisonnement et une grande intuition dans la prise de position envers certains problèmes controversés, la valeur de la partie criminologique de l'ouvrage cède nettement à celle de la partie précédente. Je verrais sa signification dans la distinction de nombreux problèmes clés et dans la revue critique de la littérature mondiale sur ce thème. Cependant, pas toutes les conceptions en cette matière sont justes. Le manque de recherches propres, c'est-à-dire de contact direct avec le phénomène examiné n'a pas pu rester sans influence.

Passant aux questions plus détaillées, il faut remarquer que, dans le 1<sup>er</sup> chapitre, l'auteur consacre beaucoup d'attention aux tendances contemporaines dans la lutte contre la narcomanie dans différents pays. D'une manière objective, mais

plutôt avec une sympathie compréhensible, il présente les arguments de cette tendance qui se prononcent pour la décriminalisation (ou la dépénalisation) de l'usage des narcotiques par l'individu, par contre il désire munir de peines sévères les dispositions concernant le trafic illégal des narcotiques. Une telle solution, sans doute profondément humanitaire dans son principe, doit pourtant rencontrer de grandes difficultés dans la pratique, car celui qui, le plus souvent, introduit illégalement des narcotiques directement dans le trafic, est précisément un narcomane. Là où le trafic se déroule à une grande échelle, il n'y a pas de place pour lui. Les grandes affaires nécessitent une présence d'esprit et des traits de caractère que le narcomane a perdus depuis longtemps, si tant est qu'il les avait. Par contre, là où il faut parvenir aux individus dépendants respectifs et où entrent en jeu des petites quantités de narcotique, l'aide du narcomane est très précieuse. A lui aussi, une telle activité est nécessaire, car elle lui permet de financer de petites quantités de narcotique pour ses propres besoins. L'auteur se rend compte de ces complications et il en fait mention dans d'autres passages du livre (pp. 80, 106).

Dans le II<sup>e</sup> chapitre, l'auteur examine d'une manière systématique et objective différents problèmes juridiques concernant la lutte contre le phénomène de la narcomanie en Pologne. Successivement sont considérés les art. 29 et 30 de la loi du 8 janvier 1951, l'art. 161 du cp, l'art. 102 du cp, l'art. 25 § 1 et § 2 du cp concernant les personnes absorbant des narcotiques depuis longtemps ainsi que les personnes se trouvant sous l'action de ceux-ci, ensuite, la question de l'imposition par le tribunal de certaines obligations énumérées à l'art. 75 du cp en cas de condamnation de ces personnes et du sursis conditionnel à l'exécution de la peine et enfin, les problèmes du secret médical.

Je voudrais m'arrêter un instant sur la question de la jurisprudence judiciaire-psychiatrique. Il faut avant tout se rendre compte que certains problèmes touchés partiellement dans le II<sup>e</sup> chapitre et principalement dans les chapitres suivants se trouvent, de par leur essence, à la limite de plusieurs disciplines, y compris de la médecine. Chaque auteur considérant ces problèmes doit parfois dépasser les limites de sa propre discipline, mais il doit le faire avec précaution, d'une manière modérée et évidemment en toute connaissance de chose. Pourtant, l'essai d'orienter la jurisprudence psychiatrique, en cas de dépendance plus ou moins avancée, dépasse déjà les compétences de la personne n'étant pas un médecin (p. 67).

Le III<sup>e</sup> chapitre considère le phénomène de la toxicomanie (narcomanie) en Pologne. Les indices de 1975 pour 100 000 habitants, s'élevant parmi les hommes dans les catégories d'âge 15 - 19 et 20 - 24 ans respectivement à : 10,6 et 14,0 en comparaison avec les indices dans les autres groupes d'âge, ne dépassant pas 2,5 (ces données proviennent de l'ouvrage de C. Godwod-Sikorska), démontrent nettement que le problème, qui a alarmé l'opinion publique dans une certaine période, concernait avant tout la jeunesse.

Désirant réduire au dénominateur commun les communications, provenant de différentes recherches et ne concordant pas entre elles, sur le thème des genres de narcotiques absorbés par les jeunes, l'auteur se trouve devant une tâche difficile. En général, il indique bien à propos deux questions qui doivent être prises en considération : l'accès changeant aux narcotiques déterminés, dans les années respectives, ainsi que ladite escalation des narcotiques absorbés (dans l'ouvrage analysé on emploie un autre terme) rencontrée d'ordinaire chez les individus qui en font usage depuis longtemps.

A ma conviction, fondée sur les résultats des études détaillées, ces questions

ne peuvent être posées d'une manière équivalente. Les difficultés de nature administrative jouent un rôle moins important que ne leur attribue S. Redo. Conformément au mécanisme établi dans de nombreuses recherches du passage progressif, par la plupart des narcomanes, à la morphine et autres médicaments à base d'opium, c'est-à-dire à se concentrer, parmi les narcotiques absorbés initialement, sur ceux qui provoquent chez la personne donnée un changement de l'état psychique, et ensuite de l'état physique, ressenti par elle le plus favorablement, la question est de savoir à quel stade d'absorption et de dépendance étudie-t-on l'individu donné, autrement dit de quels individus se compose la population examinée. C'est par là principalement qu'il faut expliquer les différentes communications sur ce thème de divers auteurs. Le danger de l'absorption réitérée des narcotiques par les mineurs réside avant tout dans la haute probabilité du passage progressif à la morphine et autres médicaments à base d'opium, avec toutes les conséquences de ce fait. Les moyens empêchant l'accès à ces dangereux produits ne s'avèrent pas assez efficaces, car le désir de leur obtention est plus fort. Tout au plus leur prix augmente<sup>1</sup>.

Le thème principal du dernier (IV<sup>e</sup>) chapitre sont « les causes et les motivations » de la narcomanie. L'auteur considère que les causes de l'évolution de la narcomanie sont les conditions générales de la vie contemporaine, p.ex. la propagation des produits pharmacologiques pour changer les états psychiques indésirables, tels que tension ou insomnie, tandis que par motivation il entend les facteurs qui incitent les personnes concrètes à absorber des produits narcotiques. S. Redo attire à juste titre l'attention sur le changement de la motivation de l'usage des narcotiques avec le développement de la dépendance chez l'individu, il accentue ledit caractère automateur de l'accoutumance (il n'emploie pas ce terme) consistant en ce que les complications croissantes de la vie causées par l'usage des narcotiques, incitent la personne donnée à intensifier encore leur absorption, pour écarter, ou ne serait-ce que pour atténuer la pression des nouvelles difficultés et tensions qui se manifestent. Il est dommage que ce thème n'ait pas été conduit jusqu'au bout et que l'on n'ait pas expliqué au - lecteur, qu'avec la formation du délire de désintoxication dans le stade avancé de la maladie, le désir dominant (ou le motif d'action) de l'individu est de se libérer des sensations psychiques et physiques très désagréables, liées avec la réduction passagère de la quantité du narcotique donné (d'ordinaire de la morphine), dans l'organisme du malade.

Profitant des ouvrages polonais et étrangers, l'auteur a comparé la fréquence des différents motifs d'absorption des narcotiques (curiosité, incitation du milieu, tendance à être accepté par le groupe, etc.) présentés par les personnes examinées et relatés parmi les résultats des sondages. Il faut noter ici avec approbation que S. Redo garde, par rapport à ces études, une distance adéquate en disant que les différents individus absorbant des narcotiques se sont appris à motiver leur acte dans la période où ce phénomène est à « la mode » et très répandu.

L'appréciation de la valeur de l'ouvrage de S. Redo n'est pas une tâche facile. L'auteur a renfermé dans une petite publication de nombreux problèmes, conseillant à faire face aux difficultés qui y sont liées. Je considère pourtant, qu'il convient d'avancer au premier plan, dans l'ouvrage analysé, le caractère systématique du cours, la modération des appréciations, la bonne orientation de l'auteur

---

<sup>1</sup> Cf. P. Zakrzewski, *Rozwój uzależnienia a zmiany społecznych zachowań młodocianych toksykomanów* [Evolution de la dépendance et les changements des comportements sociaux des toxicomanes mineurs] (art. sous presse).

dans la vaste littérature et la tendance .aux synthèses qui se caractérise par une grande objectivité.

*Pawel Zakrzewski*